

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE
26, rue Jacob, Paris

BIBLIOTHÈQUE AGRICOLE DES ÉCOLES PRIMAIRES
à 75 centimes le volume

- ALPHABET ET SYLLABAIRE**, par Em. DORAY, 1 vol. in-16 orné de vignettes. 75 c.
- GRAMMAIRE FRANÇAISE**, avec exemples agricoles, par Em. DORAY, 1 vol. in-16 de 128 pages. Prix. 75 c.
- LECTURES ET DICTÉES** d'agriculture revues et annotées, par GUSTAVE HEUZE, 1 vol. in-16 de 128 pages. 75 c.
- DEVOIRS DE L'HOMME ENVERS LES ANIMAUX**, par J. CHALOT, instituteur, 1 vol. in-16 de 128 pag. 75 c.
- ARITHMÉTIQUE AGRICOLE**, par LEFOTU, 1 vol. in-16 de 200 pag., orné de vignettes. 75 c.
- TRAITÉ D'AGRICULTURE ÉLÉMENTAIRE ET PRATIQUE**, par C. LAURENÇON, 2 vol. in-18 avec figures. 1 fr. 50
Chaque volume séparé. 75 c.
- LES JEUDIS DE M. DULAURIER**, par Victor BORN, 2 vol. in-18 de chacun 126 pages et 40 gravures. 1 fr. 50

Premier volume

Différentes espèces de terre, amendements, fumiers, drainage, irrigations, jachère, organisation des plantes, chimie agricole, échenillage, animaux utiles et animaux nuisibles, les fourrages, les labours, les instruments agricoles, etc.

Second volume

Assolément, semences, semoirs, le blé, la mouture, la farine, les moulins, les rivières, les poissons. Culture du seigle, de l'orge et de l'avoine, des betteraves, des prairies, des plantes industrielles, moisson, fenaison, etc.

- COURS ÉLÉMENTAIRE D'HORTICULTURE**, par BONCHER, 2 vol. in-18, formant ensemble 512 pages avec 85 gravures. 1 fr. 50

Première année

Organique des végétaux, culture potagère, culture des fleurs. 1 vol. in-12 de 132 pages et 48 gravures.

Seconde année

Organisation des végétaux ligneux, pépinières, multiplication, plantations, taille des arbres à fruits, culture de la vigne. 1 vol. in-12 de 160 p. et 57 grav.

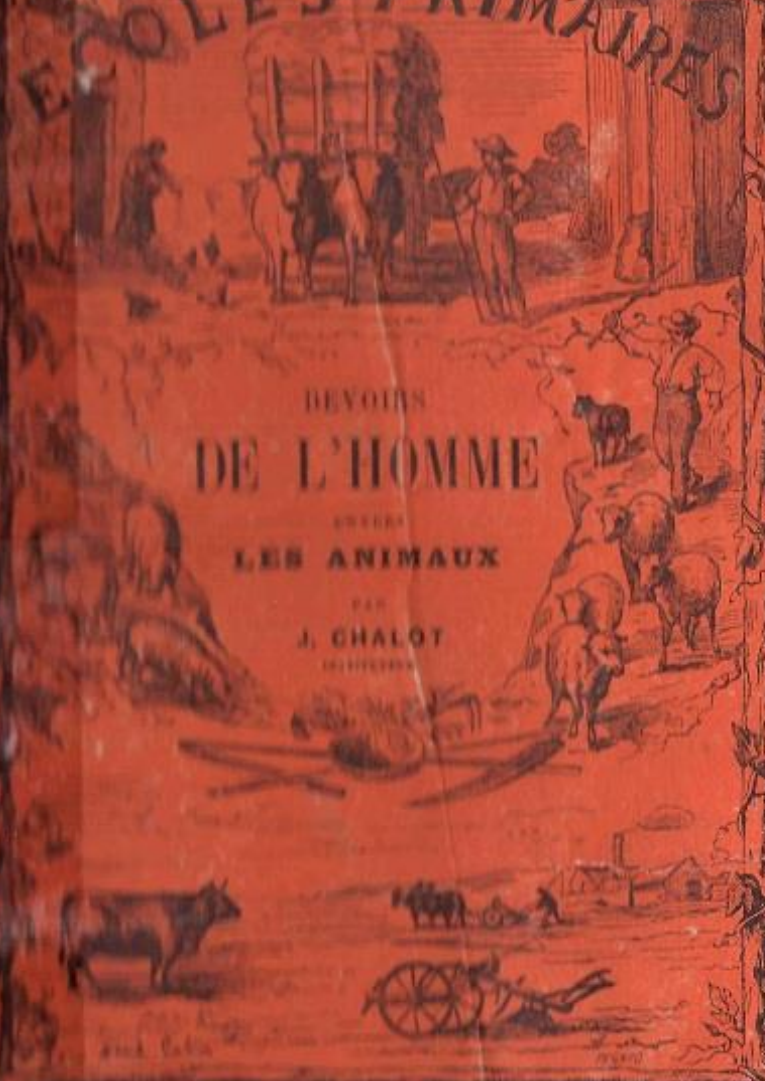
Chacun de ces volumes est vendu séparément 75 cent.

HISTOIRE DE FRANCE. Simples récits à l'usage des classes élémentaires des lycées, de l'enseignement secondaire spécial, des écoles primaires supérieures; par G. DECOMMAN. 1 vol. in-18 de 184 pages, avec 56 gravures coloriées hors texte.

Cet ouvrage a été admis par la commission des bibliothèques scolaires.

Le même ouvrage, cartonné. 1 fr. 75
toile rouge. 2 fr.

BIBLIOTHÈQUE AGRICOLE
ÉCOLES PRIMAIRES

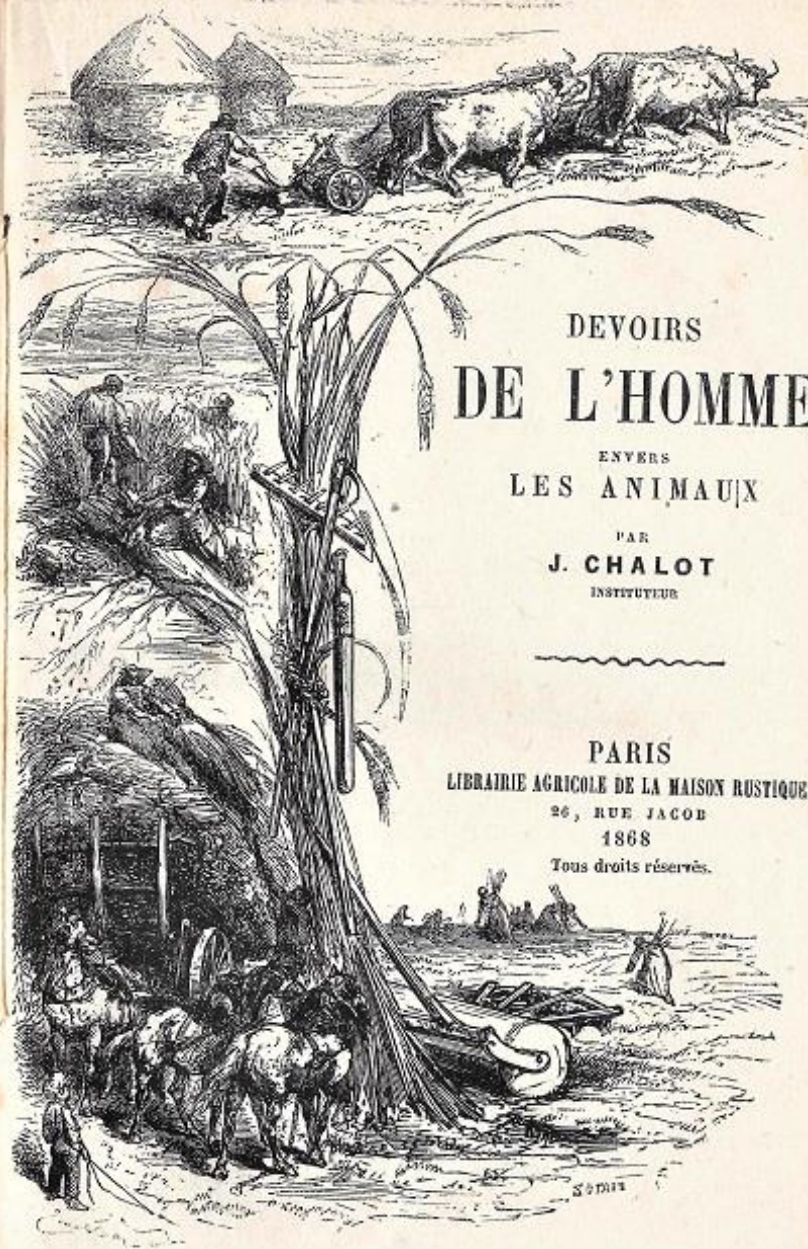


DEVOIRS
DE L'HOMME
ENVERS
LES ANIMAUX

PAR
J. CHALOT
ILLUSTRÉ

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE
PARIS RUE JACOB 26

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON, RUE D'ERFURTH, 1

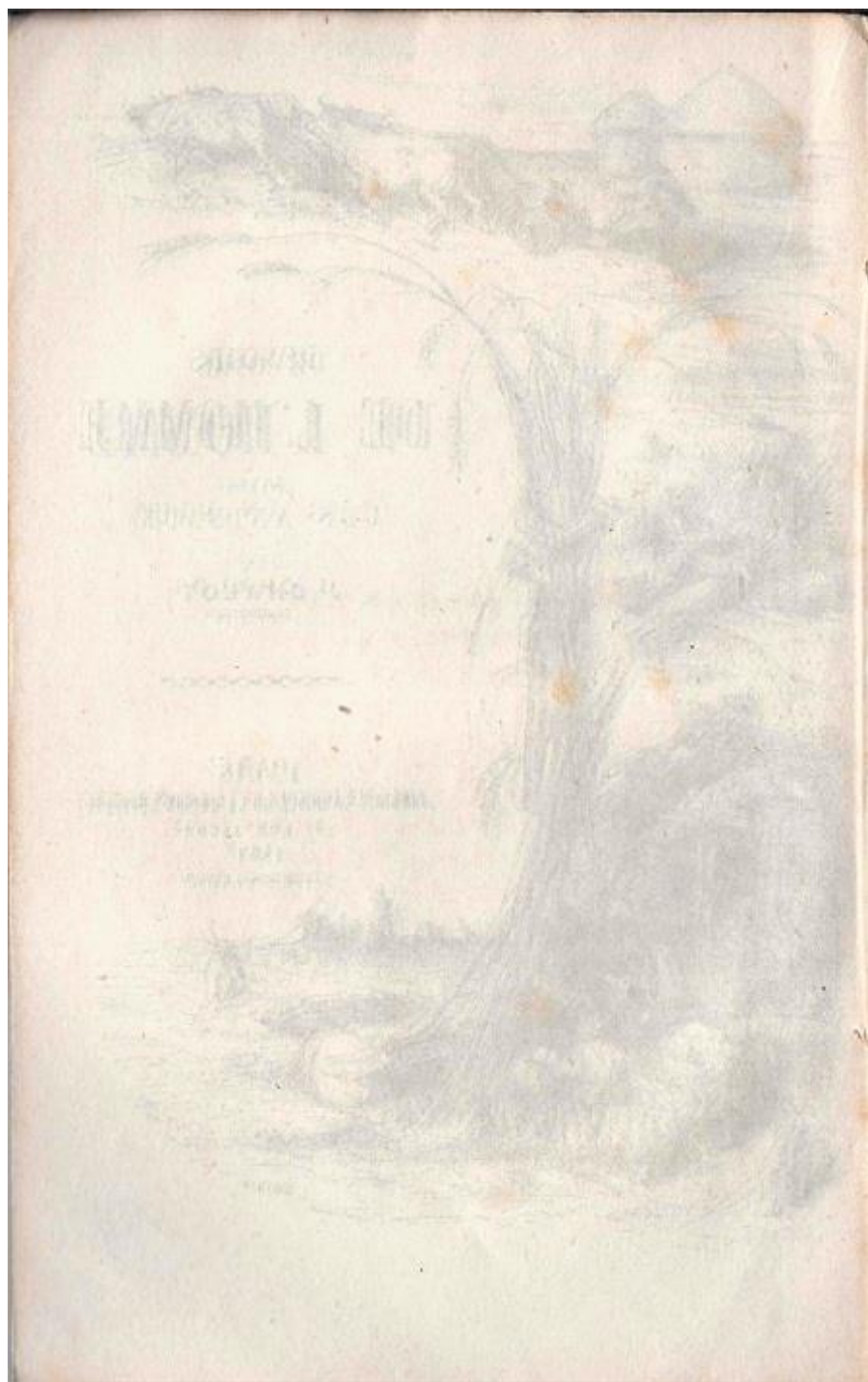


DEVOIRS
DE L'HOMME

ENVERS
LES ANIMAUX

PAR
J. CHALOT
INSTITUTEUR

PARIS
LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE
26, RUE JACOB
1868
Tous droits réservés.



INTRODUCTION

AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES

CHERS ENFANTS,

Tous, grands et petits, riches et pauvres, nous avons des devoirs à remplir.

Ces devoirs sont particuliers ou généraux.

Les premiers sont ceux qui sont imposés à tout individu selon son âge, sa condition et sa profession.

Les seconds, qui obligent tous les hommes, sont nos devoirs envers Dieu, envers nos parents, envers la patrie, envers notre prochain, envers nous-mêmes et envers les animaux.

Parmi ces six espèces de devoirs, dont la connaissance importe à l'intérêt de la société comme à notre bonheur individuel, les cinq premières nous sont enseignées dans la plupart des bons livres de lecture qu'on a publiés depuis vingt ans, et qui commencent à se répandre dans les écoles de campagne.

Au contraire, on ne s'est pas occupé de nos devoirs envers les animaux dans les livres classiques, dans les livres faits pour les populations rurales ; aussi sont-ils presque partout inconnus.

Cependant, la *Société protectrice des animaux* a remarqué cette lacune, et a compris la nécessité de répandre la connaissance de nos obligations envers les êtres qui sont, comme nous, les créatures de Dieu.

Nos devoirs envers les animaux, je les ai déjà fait connaître, mes bons amis, à un certain nombre d'entre vous, par des leçons orales et par des entretiens familiers.

Voulant que mon enseignement profite à tous et qu'il puisse se propager dans toutes les familles, j'ai résumé nos obligations envers les animaux, et vous les présente dans ce petit livre, qui doit être désormais votre *vade-mecum*.

Je vous en prie, mes enfants, ni vos parents ni vous ne dédaignez pas cette instruction, et ne la croyez pas comme au-dessous de vous, car celui qui est grossier et méchant avec les animaux, devient grossier et méchant avec ses semblables.

J. CHALOT,
Instituteur.

DEVOIRS DE L'HOMME

ENVERS

LES ANIMAUX

CHAPITRE PREMIER

CODE DE LA PROTECTION DES ANIMAUX

Dieu créa tous les animaux avant l'homme, et il les créa pour l'homme.

Les animaux pourraient vivre sur la terre sans le secours de l'homme, tandis que celui-ci ne pourrait exister sans eux.

Ils sont donc les serviteurs indispensables de l'homme. Étant privés de la raison, ils en sont aussi les serviteurs aveugles.

L'homme, au contraire, est leur maître souverain, mais il doit être un maître soigneux et reconnaissant : il ne lui est permis d'abuser ni de sa force ni de sa supériorité sur les animaux. Ce pouvoir absolu qu'il a sur les êtres vivants, l'homme doit l'exercer selon certaines règles prescrites par la raison et le bon sens, selon les principes de justice, d'équité, d'humanité et

de conservation gravés par Dieu dans son cœur au moment de sa création.

Personne ne doit douter que l'homme n'ait des devoirs à remplir envers les animaux. Cette vérité nous est enseignée par la loi nouvelle comme par la loi ancienne, par les lois humaines comme par les lois divines.

§ 1. — **Préceptes tirés de l'Écriture sainte.**

Les principes suivants, puisés aux sources les plus pures, remettront dans la bonne voie ceux qui s'en sont écartés, et, j'en ai l'espérance, ils y amèneront ceux qui ne l'ont jamais connue.

1. Et Dieu créa les grands poissons et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent, chacun selon son espèce. Il créa aussi les oiseaux chacun selon son espèce.

2. Dieu fit les bêtes sauvages, selon leurs différentes espèces, les animaux domestiques et tous ceux qui rampent sur la terre, chacun selon son espèce.

3. Dieu bénit l'homme et la femme et leur dit : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la terre et l'assujettissez. Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre.

4. Vous pourrez prendre pour votre nourriture tout ce qui a mouvement et vie, je vous le donne.

5. Voilà que j'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous. Et avec tous les animaux vivants qui sont avec vous, avec les oiseaux et les animaux terrestres, tous ceux qui sont sortis de l'Arche et toutes les bêtes de la terre.

6. Si tu vois l'âne de ton ennemi gisant sous le fardeau, tu ne passeras pas au delà, mais tu le soulèveras avec lui.

7. En six jours, tu accompliras ton labeur ; mais le septième jour tu te reposeras, afin que ton bœuf, ton âne, le fils de ton esclave et l'étranger se reposent.

8. Tu travailleras pendant six jours et tu feras toutes tes œuvres. Le septième jour est le jour du Sabbat, c'est-à-dire le repos du Seigneur ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et ton bœuf et ton âne et ton troupeau et l'étranger qui est chez toi, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi.

9. Si vous voyez l'âne de votre frère ou son bœuf tomber dans le chemin, vous ne passerez pas outre, mais le relèverez avec votre frère.

10. Si, en marchant dans un chemin, vous trouvez sur un arbre ou à terre le nid d'un oiseau, et la mère couchée sur ses petits ou sur ses œufs, vous ne les retiendrez point. Vous laisserez aller la mère qui couve ses œufs ou réchauffe ses petits, afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps.

11. Vous ne musellerez point le bœuf qui foule vos moissons dans l'aire.

12. Seigneur, votre providence garde les hommes et les animaux.

13. Seigneur, ô mon Dieu, que vous êtes grand dans votre magnificence ! Vous faites germer pour les troupeaux l'herbe de la prairie. Là sont les nids des oiseaux, là les sapins offrent asile aux hérons ; les sommets des montagnes sont la route des chamois ; les trous tortueux, le refuge des animaux timides.

14. Le juste s'inquiète de la vie des animaux ; la commisération même des méchants est cruelle.

15. As-tu des troupeaux ? veille sur eux ; et, s'ils te sont utiles, qu'ils demeurent toujours chez toi.

16. Dieu a regardé la terre et l'a remplie de ses biens. Il a couvert sa face d'animaux vivants et il les rend ensuite à la terre.

17. Baleines et vous tous animaux qui respirez sous les eaux, bénissez le Seigneur. Oiseaux du ciel, bénissez le Seigneur. Animaux domestiques et sauvages, bénissez le Seigneur !

§ 2. — Autres préceptes.

18. On doit plaindre le sort des pauvres animaux :
Que notre cruauté n'aggrave pas leurs maux !

19. Épargne, dans tes jeux, l'animal sans défense,
Car il est, comme toi, sensible à la souffrance.

20. Prends soin des animaux qui te sont confiés,
Car ils meurent, hélas ! quand ils sont oubliés.

21. Sois bon pour l'animal, soulage ses misères ;
Mais, avant tout, sois bon pour les hommes, tes frères.

22. Fais de tes animaux un usage opportun,
Et mesure la charge aux forces de chacun.

23. Quand pour les animaux l'homme est impitoyable,
Il le devient bientôt même pour son semblable.

24. Jamais la cruauté n'amende un animal :
Le mal, ô mes enfants ! ne produit que le mal.

25. Voudrais-tu de l'oiseau trahir la confiance,
Quand il vient sous ton toit implorer assistance ?

26. Celui qui s'habitue à voir couler le sang,
Ne peut longtemps garder un cœur pur, innocent.

27. L'homme qui frappe et blesse, en sa fureur extrême,
Devra-t-il s'étonner s'il est traité de même ?

28. Un méchant, tôt ou tard, est puni par le ciel ;
Il se repent alors d'avoir été cruel.

29. Si tu nourris mal ton cheval,
Il ne fait qu'un mauvais service,
Et bientôt, par un coup fatal,
Sa mort punit ton avarice.

(BOURGUIN.)

30. Dieu a donné la raison à l'homme pour qu'il se soumit les animaux, et qu'il les fit servir à ses travaux et à sa nourriture, mais non pour qu'il les maltraitât.

31. L'enfant grossier et méchant avec les animaux devient grossier et méchant dans ses rapports avec ses semblables.

32. Celui qui est bon pour les animaux, sent son cœur battre plus à l'aise dans sa poitrine.

33. L'homme a reçu de Dieu le don de se concilier l'affection des animaux dont il s'entoure, principalement celle des espèces qui lui sont le plus utiles. Dieu a voulu que la domination de l'homme sur les animaux fût un empire de douceur et non de violence.

34. En vous habituant à traiter les animaux avec bonté, avec justice, avec compassion, vous deviendrez bons, justes, compatissants envers vos semblables.

35. Protégez les petits oiseaux, ces missionnaires ailés, que le bon Dieu nous envoie. Croyez-moi, tous ces bons oiseaux nous aiment et nous protègent ; aimons-les et protégeons-les à notre tour.

36. Enlever un nid, ce n'est pas seulement être cause d'un mal ; en permettant à la race des insectes nuisibles de se multiplier, c'est encore faire preuve d'un mauvais cœur.

37. Croyez-moi, mes amis, les oiseaux sont les gardiens de nos campagnes ; ce sont de précieux auxiliaires que le Créateur nous a donnés pour combattre nos ennemis. Les détruire, c'est faire preuve d'une froide cruauté et d'une coupable ingratitude.

38. Ces aimables musiciens (les oiseaux) chantent les louanges du Seigneur, qui leur a donné la vie. Ils bénissent aussi l'homme de bonne volonté qui comprend leur utilité, qui les protège et qui les aime.

39. Épargnez le nid de l'oiseau, ce chef-d'œuvre de l'amour maternel : Dieu a mis dans le cœur de tous les parents une tendresse infinie, et la perte de leurs enfants les plonge dans le désespoir.

40. Vous travaillez à votre propre amélioration morale, quand vous exercez la justice, la pitié, la douceur envers les animaux.

41. Soyez affectueux et serviables pour vos frères ; mais aussi soyez doux et compatissants pour les innocentes créatures de Dieu ; respectez-les, même les plus humbles, comme une portion de son ouvrage.

42. Efforcez-vous de ramener le méchant à des sentiments de douceur, en lui montrant que la brutalité et la cruauté détériorent les animaux, entravent leur développement, diminuent leurs produits et abrègent la durée de leur vie.

43. La douceur envers les animaux est un devoir d'humanité ; les maltraiter est un acte inexcusable de barbarie. (TH. BARRAU.)

44. Quand on s'accoutume à faire du mal aux bêtes, on en fera bientôt aux hommes. (LAURENT DE JUSSIEU.)

45. Le lâche qui frappe un animal sans défense, parfois capable de se défendre, mais trop bon pour

rendre le mal pour le mal ; le malheureux qui, ivre de vin et de colère, blesse le serviteur qui le fait vivre, n'est plus un homme, mais une brute : être que le Créateur s'était plu à former à son image, et qui a profané tous les dons divins ; roi déchu, tombé par sa faute au-dessous de ses plus vils sujets. (ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.)

46. La guerre que fait l'homme sous les noms de chasse et de pêche à tous les animaux qu'il peut atteindre, est plus meurtrière et plus pernicieuse que jamais. Il paraîtra un jour singulier qu'il y ait eu lieu d'insister dans notre époque sur la conservation des animaux utiles. (LE MÊME.)

47. Aide et protection sont dues aux oiseaux pour cause d'utilité publique. Sans cette assistance, nos plantes déjà malades finiront par succomber sous la morsure acharnée des insectes. Seuls les oiseaux sont aptes à nous protéger contre leur déplorable fécondité et leur faim insatiable. (LE DOCTEUR PIGEUX.)

48. Dans l'économie générale de la nature, les oiseaux rendent de grands services à l'homme : l'échassier purge la terre d'une foule de reptiles nuisibles ; l'oiseau de proie la débarrasse des corps putréfiés ; le passereau et d'autres espèces d'oiseaux font aux insectes une guerre continuelle, qui est profitable à la culture. (BUFFON.)

49. Il n'est pas permis à l'homme de priver, pour son amusement, l'agriculture de ses plus utiles auxiliaires. (MGR DONNET.)

50. Par sa conduite envers les animaux, l'homme paraît être le tyran plutôt que le roi de la création. (J.-C.)

CHAPITRE II

CLASSIFICATION DES ANIMAUX

La zoologie est l'histoire naturelle ou la description des êtres qui sont sur la terre. Les auteurs de cette science ont divisé tous les animaux en groupes, en classes, en ordres, en tribus, etc., afin d'en rendre l'étude plus facile et plus fructueuse.

Cette classification repose sur la connaissance des caractères, c'est-à-dire des ressemblances que peuvent offrir les organes de tous les êtres vivants.

Lorsqu'on ne considère les animaux que sous le rapport des services qu'ils rendent à l'homme, on les divise en *animaux utiles* et en *animaux nuisibles*.

Si on envisage seulement les lieux qu'ils habitent, on les classe en deux groupes : les *animaux privés* et les *animaux libres*.

Les animaux privés sont ceux qui habitent les demeures de l'homme, lui sont soumis et en reçoivent la nourriture et autres soins.

Les animaux libres sont ceux qui vivent naturellement sur la terre, n'ayant d'autres abris que ceux qu'ils se procurent eux-mêmes.

Si l'on a égard tout à la fois aux secours et aux ressources que les animaux fournissent à l'homme, et aux différents genres de vie qu'on observe chez eux, on peut les diviser en quatre classes : 1° *les animaux domestiques proprement dits* ou *les ouvriers*, 2° *les animaux domestiques secondaires* ou *animaux de*

rente, 3° *les animaux libres proprement dits*, 4° *les animaux sauvages*.

Les deux premières classes ne renferment que des animaux utiles et soumis, appartenant presque tous à des espèces privées.

Les deux autres ne comprennent que des animaux libres et insoumis, parmi lesquels on rencontre des êtres utiles et des êtres nuisibles.

Ces quatre classes vont être étudiées successivement.

CHAPITRE III

ANIMAUX DOMESTIQUES PROPREMENT DITS
OU LES OUVRIERS

Les *animaux domestiques proprement dits*, ou *animaux de travail*, ou simplement *les ouvriers*, sont ceux que l'homme a rendus doux et traitables, qui sont ses serviteurs dociles et patients dans la plupart de ses travaux, qui lui sont attachés, qui habitent pour ainsi dire avec lui, et en reçoivent des soins continus en ce qui concerne leur nourriture et leur production.

Les animaux de cette classe qui habitent notre pays sont le Chien, le Chat et le Furet ; le Bœuf et la Vache ; le Cheval, l'Âne et le Mulet. Ceux qui appartiennent aux pays étrangers sont le Buffle, l'Yak, le Renne, le Chameau, le Dromadaire, le Lama, la Vigogne et l'Alpaca ; l'Éléphant, l'Hémione, le Daw et le Zèbre.

Vous ne pouvez douter, mes amis, que ces animaux

ne rendent des services à l'homme, car vous en avez journellement la preuve sous les yeux. Mais ce n'est pas assez de voir ces services, il faut encore en concevoir la multitude et la variété, et réfléchir à leur importance. En vous livrant à ces méditations, que cet entretien vous facilitera, vous arriverez infailliblement à traiter ces intéressantes créatures, selon que vous y êtes obligés.

Voici donc, en abrégé, comment les animaux de travail sont utiles à l'homme.

1. Le Chien, qui est le plus parfait des animaux, sert de compagnon à l'homme, garde son habitation et ses troupeaux, et, chose admirable, lui sauve la vie en mille circonstances.

Il a la vue excellente, l'odorat subtil et l'ouïe très-délicate ; il est fort, vif, dispos et il possède toutes les qualités du cœur : il est renommé par son intelligence, son dévouement, sa fidélité, son désintéressement, sa vigilance, sa tempérance et la constance dans ses affections.

Cette réputation, qu'il a justement acquise, l'associe, pour ainsi dire, nécessairement à la vie de l'homme, auquel il est soumis depuis des siècles.

Jamais le chien n'abandonne le maître auquel il s'est attaché ; il souffre patiemment avec lui toutes sortes de privations, de fatigues, d'intempéries et de dangers, plutôt que de chercher ailleurs une nourriture et un traitement meilleurs. Aussi le voit-on souvent mourir de regret et de désespoir sur le tombeau de son maître, affronter tous les dangers pour franchir des espaces immenses, surmonter les plus grands obstacles pour rejoindre celui qui a toutes ses affections.

Chaque année, les chiens sauvent la vie à bon nombre de personnes : celui-ci, en ramenant au rivage un enfant tombé à l'eau ou des malheureux surpris par une inondation ; celui-là, en trainant son maître hors de l'habitation tout en flammes ; l'un, en conduisant vers un lieu habité des voyageurs perdus dans les neiges ; l'autre, en détruisant un animal dangereux ou en combattant vaillamment contre l'assassin qui attaque son chef.

Les besoins ou les caprices de l'homme ont créé de nombreuses variétés dans l'espèce du chien, duquel on a modifié la taille, les proportions et les penchants, pour produire des espèces appropriées aux différents services qu'on a voulu en exiger.

Je vais vous nommer les principales races de chiens :

Le *Mâtin*, qui sert à garder les fermes et les maisons isolées. Le *Chien danois* est le plus beau de cette race ;

Le *Chien de berger*, qui est actif, vigilant, rempli d'intelligence et d'un instinct admirable pour la garde des troupeaux, qu'il doit seulement diriger et protéger, mais qu'il blesse lorsqu'il est mal dressé ;

Le *Lévrier*, qui se distingue par sa légèreté et sa vitesse. Il est employé à la poursuite du lièvre, qu'il chasse plutôt à la vue qu'à l'odorat ;

Le *Chien-Loup*, qui a les mœurs rudes, mais qui est courageux, excellent gardien et tout attaché à son maître ;

Le *Chien des Alpes* ou du *Grand Saint-Bernard*, qui est envoyé, par les religieux du couvent établi au sommet de cette montagne, à la recherche des voyageurs égarés.

Ce fidèle serviteur s'approche du malheureux qu'il

a découvert, et met à sa disposition les provisions qu'il porte au cou. Lorsque le voyageur s'est ranimé, s'il peut marcher, le chien lui sert de guide ; s'il est exténué, le chien aboie jusqu'à ce que les religieux viennent au secours de l'étranger, et, s'il n'est pas entendu, il va lui-même les chercher ;

L'Épagneul, qui est un chien de luxe et d'agrément. C'est celui de tous qui est le plus susceptible d'éducation ;

Le Basset, qui est employé pour la chasse des blaireaux et des lapins ;

Le Barbet ou Chien caniche, qui est connu pour son adresse, sa fidélité et son dévouement à son maître. Le chien qui sert si bien de compagnon et de conducteur au pauvre aveugle, appartient à cette race ;

Le Chien de Terre-Neuve, qui est très-bon nageur et qu'on dresse pour retirer de l'eau les personnes en danger de se noyer ;

Le Chien de Sibérie, qui est attelé à des traîneaux et parcourt de grandes distances avec une incroyable rapidité. Il est très-précieux pour les peuples des régions polaires ;

Le Bichon, qui est un joli chien qu'on garde dans les appartements ;

Le Chien d'arrêt, qui est précieux pour la chasse en plaine. Il a l'odorat très-développé et il découvre facilement le gibier, sur lequel il reste les yeux fixés et sans bouger jusqu'à ce que le chasseur s'en approche, le fasse partir et le tire ;

Le Chien courant, qui convient pour la chasse du lièvre, du cerf, du chevreuil, du sanglier et du loup. Il est moins docile et moins attaché à son maître que le chien d'arrêt, et il lui arrive souvent de dévorer le

gibier lorsque le chasseur n'arrive pas à temps pour s'en saisir ;

Le Dogue et le Bouledogue, qui sont des chiens courageux et de forte taille, et qui attaquent sans hésiter les animaux les plus féroces.

Pour en finir avec les chiens, je vous dirai, mes amis, qu'il y en a de bons et de mauvais, mais qu'ils ne sont tous que ce que l'homme les fait. Ainsi, on en voit qui sont habitués à voler dans les boutiques, comme on en voit qui sont dressés pour faire la contrebande.

Ce n'est pas à ces pauvres animaux qu'il faut s'en prendre, car ils n'ont pas le sentiment de la justice, mais uniquement aux hommes qui les obligent à accomplir ces actes criminels.

2. Le Chat, qui est vif, léger et patient, détruit les souris et les rats, et protège contre leur voracité le linge et les récoltes.

Cet animal a la vue plus perçante de nuit que de jour ; il est affectueux, aime beaucoup les caresses, s'attache plus à son maître qu'au logis et le suit avec fidélité dans une nouvelle habitation. A la vérité, il est moins docile et moins affectueux que le chien ; mais s'il n'est pas aussi intelligent que lui, c'est parce qu'on s'en occupe moins. On a vu des chats habitués à vivre en amitié avec des oiseaux, et ne leur faisant aucun mal.

3. Le Furet sert pour la chasse aux lapins de garenne, desquels il arrête la rapide multiplication.

4. Le Bœuf est un des animaux les plus utiles à l'homme, soit comme bête de trait pour les travaux agricoles, soit pour les divers produits qu'on tire de toutes les parties de son corps ; il fait la force et la ri-

chesse de l'agriculture, et, sans lui, la terre demeurerait stérile en beaucoup de lieux.

La chair du bœuf est excellente et donne un bouillon très-nourrissant ; sa graisse produit le suif qui sert à la fabrication des chandelles ; avec sa peau on fait des chaussures et des harnais ; avec ses cornes on fabrique divers objets, tels que des peignes, des boutons, des tabatières ; avec son poil on obtient de la bourre, et avec les membranes de ses intestins, la peau de baudruche ; enfin son sang, qui est d'ailleurs employé pour raffiner le sucre, nous fournit un bon engrais et plusieurs produits chimiques, notamment le *bleu de Prusse*.

5. La Vache est souvent employée aux mêmes usages que le bœuf, et après sa mort, elle nous donne, comme lui, une viande saine et nourrissante, un cuir estimé et des cornes qui sont utilisées par les tabletiers.

Mais la vache est surtout précieuse par le lait qu'elle fournit et dont on obtient la crème, le beurre et le fromage. On l'a surnommée *la nourrice du genre humain*, en raison du grand rôle que joue son lait dans notre économie domestique. A ce titre, elle rentre dans la classe des *animaux de rente*.

C'est encore à la vache qu'est due l'invention de la *vaccine*, opération par laquelle on inocule aux enfants et aux grandes personnes, pour les préserver de l'épidémie appelée *petite-vérole*, le vaccin tiré des pustules du pis de la vache.

6. Le Cheval a l'œil grand et plein de feu, l'oreille mobile, l'ouïe délicate et la marche rapide ; son instinct et sa docilité égalent la beauté de ses formes. Ce bel animal, qui fait le luxe des palais et la richesse de la ferme, est plus que tout autre sensible aux bons

traitements, aux paroles douces et aux caresses de son maître ; il est susceptible d'attachement et a bonne mémoire.

Jusqu'à l'âge de trois ans, le mâle porte le nom de *poulain*, et la femelle, celui de *pouliche* ; passé cet âge, la femelle est désignée sous le nom de *jument*, et le mâle est appelé *cheval entier* ou *étalon* s'il doit servir à la reproduction, et *cheval hongre* dans le cas contraire.

Le cheval, comme l'a dit Buffon, est la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. Il en est aussi la plus estimée et celle dont la conservation excite le plus de soins et d'efforts. Cet animal nous rend des services de plus d'un genre, car l'homme l'a façonné suivant ses besoins ; il l'a rendu plus propre aux différents usages auxquels il le soumet, en modifiant ses formes générales et en transformant son caractère et ses aptitudes. De là les nombreuses variétés de chevaux qui existent aujourd'hui. Ainsi, il y a des chevaux spécialement dressés pour le labour et les charrois agricoles, pour le roulage, pour la poste et les voitures publiques, pour le cabriolet, pour la selle et pour l'armée.

Chaque pays a ses races de chevaux. Les principales que possède la France sont celles des Boulonnais, des Francs-comtois, des Poitevins, des Bretons, des Percherons, des Normands et des Limousins. Chacune d'elles a sa destination particulière. Une des plus belles, parmi les races étrangères, est la race arabe, qui est sans rivale pour la beauté des formes et la légèreté à la course. Viennent ensuite le Cheval andaloux et le Cheval anglais.

Le cuir du cheval sert à faire des souliers, des harnais, etc.

D'un autre côté, sa chair, qui n'est pas moins saine que celle du bœuf, commence à entrer dans l'alimentation publique. C'est là une précieuse ressource que rien n'autorise à dédaigner ; la prévoyance, la fortune publique, l'hygiène et la morale sont d'accord pour nous conseiller de ne pas nous en priver.

L'agriculture et l'industrie sont intéressées à l'augmentation de la quantité de viande dans la nourriture de la classe ouvrière, car celle-ci fournit d'autant plus de travail et elle résiste d'autant mieux aux maladies qu'elle est mieux nourrie. Or, d'après les recherches des économistes distingués, il faudrait que la France produisît plus de trois fois autant de viande qu'elle n'en donne actuellement, pour que chaque individu pût avoir sa ration physiologique. L'espèce chevaline ne comblera pas ce déficit, mais elle diminuera le mal ; la ressource qu'elle offrira sera surtout d'un grand prix lorsqu'une épizootie viendra ravager l'espèce bovine.

En outre, lorsque la viande de cheval servira à l'alimentation des masses, et que la chair du poulain sera appréciée comme celle du veau, on n'élèvera plus les sujets dont la conformation est vicieuse, et dont les frais excéderaient la valeur qu'ils auraient à l'âge adulte.

Un autre avantage que produira l'usage alimentaire de la viande de cheval, c'est que, dans les années où se fera sentir la pénurie des fourrages, les cultivateurs enverront à la boucherie les chevaux dont le travail n'est plus suffisamment rémunérateur, et qu'ils en tireront le triple ou le quadruple de la somme qu'ils obtiendraient en s'en débarrassant de toute autre manière.

Enfin, la nouvelle industrie augmentera considérablement la fortune publique. Des boucheries de viande de cheval fonctionnent déjà dans plusieurs villes de France.

Depuis sept ou huit ans, il en existe un grand nombre à Vienne, à Berlin, en Wurtemberg, en Bavière, en Saxe, dans le Hanovre, dans le duché de Bade, en Suisse et en Belgique, et presque toutes sont en prospérité.

7. L'Ane, dont la sobriété est passée en proverbe, remplace le cheval dans certains pays, et marche d'un pas plus sûr que ce dernier dans les chemins escarpés. Il est également propre à porter, à traîner et à servir de monture.

Cet animal est humble, très-patient et attaché à son maître, malgré les coups qu'il en reçoit et qu'il souffre avec constance, peut-être même avec courage ; il ne mérite nullement les mauvais traitements dont on l'accable.

On ne sait pas assez que l'âne serait le plus beau, le mieux fait, le plus distingué des animaux, s'il n'y avait pas de cheval dans le monde. Il est le second au lieu d'être le premier, et par cela seul il semble n'être plus rien.

La femelle de l'âne, appelée *ânesse*, est plus belle que lui ; on la recherche pour le lait qu'elle fournit aux malades.

La peau de l'âne, très-dure et très-élastique, sert à faire des tambours, des cribles, des tamis et la peau de chagrin.

8. Le Mulet et la Mule, espèce bâtarde provenant d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse, sont utiles à cause de la sûreté de leur marche

et de leur vigueur pour gravir les sentiers les plus escarpés. On les emploie au service du bât et comme bêtes de somme.

Ces animaux, très-répandus dans le midi de la France, sont plus sobres et moins délicats que le cheval sur le choix des aliments, et supportent mieux la chaleur et la fatigue.

9. Le Buffle, réduit à l'état de domesticité, est employé aux mêmes usages que le bœuf. La peau fournit un cuir à la fois léger, solide et presque imperméable. Il est originaire de l'Inde et se trouve en Italie, en Afrique et en Grèce. Celui d'Italie est une excellente bête de somme.

10. L'Yak est une espèce de bœuf qu'on élève par troupeaux dans le nord de la Chine. Il est léger à la course et de petite taille, et a le poil long et soyeux. Au Thibet, on lui fait porter ou traîner des fardeaux, et on l'emploie aussi comme animal de selle.

On peut le tondre deux fois par an ; son poil sert à fabriquer de belles étoffes, et sa chair est de très-bonne qualité.

Cet animal, qui commence à se multiplier en France, rendra de grands services dans les pays de montagnes.

11. Le Renne, qui est réduit à l'état domestique dans la Laponie, est un animal très-précieux servant à la fois de cheval et de vache aux peuples des terres polaires ; c'est leur bête de somme et de trait. Ces peuples se nourrissent de sa viande, qui est succulente, et de son lait, qui est excellent ; ils se vêtent de sa peau, qui est solide et douce.

Le Renne est très-sobre et insensible au froid ; il a l'industrie de trouver sous les neiges les plus profondes les herbes et la mousse dont il se nourrit ; il

tire avec rapidité des poids énormes et peut faire 120 kilomètres par jour.

12. Le Chameau, qui se distingue par les deux bosses qu'il porte sur le dos, rend de grands services dans les pays de déserts, pour le transport des marchandises et des voyageurs. Il habite la Turquie et l'Asie méridionale.

13. Le Dromadaire, qui est une variété du chameau, n'a qu'une bosse et est spécialement employé pour la course. Il habite l'Arabie et l'Afrique.

Ces deux animaux sont des bêtes de somme très-commodes et très-précieuses pour les pays où ils vivent. Rien ne pourrait y remplacer les services qu'ils rendent par leur sobriété, leur douceur et leur énergie à porter des fardeaux.

Le Chameau ne fait qu'un repas par jour et peut supporter la soif pendant plusieurs journées. Sa chair est un bon aliment ; son lait donne du beurre et d'excellents fromages ; son poil fin et moelleux, qui se renouvelle chaque année, sert à fabriquer des étoffes.

14. Le Lama est une espèce de petit chameau sans bosse, qui est employé comme bête de somme au Pérou, en Bolivie et au Chili. Il fait 15 à 20 kilomètres par jour, dans des chemins impraticables pour tous les autres animaux. Sa chair est excellente, et son poil donne une laine qui est très-recherchée.

15 et 16. La Vigogne et l'Alpaca, qui sont des variétés du Lama, sont couverts d'une épaisse toison dont les poils longs et soyeux produisent d'excellentes étoffes.

Ces animaux fournissent aussi une chair très-bonne à manger ; ils vivent sur les montagnes de l'Amérique

du Sud, endurent très-bien le froid et se contentent d'une grossière nourriture.

On a réussi à les acclimater en France.

17. L'Éléphant, qui est le plus gros des quadrupèdes, a une trompe conique, charnue et mobile, qui remplit à la fois les fonctions d'un nez et celles d'une main capable de saisir par aspiration les plus petits objets. Il est encore remarquable par deux grandes dents recourbées qu'on appelle défenses et qui fournissent l'ivoire, dont on confectionne tant d'ouvrages différents.

L'Éléphant vit de deux à trois cents ans, et ses défenses atteignent souvent une longueur de 1^m,50 à 2 mètres. On lui fait une guerre acharnée pour s'emparer de ces dernières. Il y a deux espèces d'Éléphants : celui d'Asie et celui d'Afrique.

Le premier sert au transport des voyageurs et des armées ; il est aussi utile par sa force que précieux par son instinct et sa docilité.

Le second ne se reproduit guère qu'à l'état sauvage, il est plus petit que l'autre, mais il a de plus grandes défenses.

18 et 19. L'Hémione, qui est de l'Asie centrale, et le Daw, qui appartient à l'Afrique, servent aux mêmes usages que l'âne, dont ils sont des variétés.

20. Le Zèbre, qu'on trouve aussi en Afrique, est plus petit que le cheval, mais plus grand, plus vif et plus élégant que l'âne, auquel il ressemble par ses formes.

Sa peau est rayée de bandes noires et blanches, disposées avec beaucoup de symétrie et de régularité.

On cherche à naturaliser cet animal en Europe, parce qu'il remplacerait l'âne avec avantage.

L'homme doit s'efforcer d'augmenter le nombre de ces utiles serviteurs, car Dieu lui a donné le droit de s'assujettir tous les animaux. Il peut y arriver en modifiant peu à peu, par le changement de climat, la nature des animaux qui lui sont insoumis.

En résumé, les *animaux domestiques proprement dits* sont nos amis, nos compagnons, nos fidèles serviteurs. Les uns, nous suivant presque pas à pas, conservent nos biens et nos personnes, nous défendent contre nos ennemis et nous sauvent quelquefois la vie ; les autres, tout en nous servant d'auxiliaires dans nos divers travaux, nous donnent des produits variés et importants. Tous nous fournissent de précieux engrais.